



Les Trophées de la bioéconomie 2018 - 2019

1ère édition



La bioéconomie, c'est quoi ?

Une économie du vivant, **basée sur des bioressources** et non des ressources fossiles, sur les territoires



Le champ de la bioéconomie : la production, la mobilisation et l'utilisation des bioressources.

Production agricole, forestière et aquacole

Transformation en produits biosourcés
Mobilisation de la biomasse (dont biodéchets)



Une stratégie bioéconomie pour la France



Janvier 2017 : Stratégie Nationale de la Bioéconomie pour la France

Février 2018 : Plan d'action 2018 – 2020 dans lequel s'inscrivent les « Trophées de la bioéconomie »



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est

LES TROPHÉES DE
LA BIOÉCONOMIE



Les Trophées de la bioéconomie

- Organisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (du 17/09/2018 au 03/03/2019)
- Récompensent les projets qui valorisent le carbone renouvelable en le substituant au carbone fossile afin de créer de la valeur ajoutée sur tous les maillons de la filière
- Une phase régionale → désignation d'un lauréat régional
- Une phase nationale → désignation d'un lauréat national à partir des lauréats régionaux

Remise du prix national au Salon de l'Agriculture 2019



Attendus des projets

- mettre en valeur les démarches qui permettent de transformer le carbone renouvelable et de le valoriser via différents usages
- favoriser la structuration de filières de l'amont à l'aval en créant de nouveaux débouchés et de la valeur ajoutée
- prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur, en intégrant l'aspect circulaire
- être aboutis, se substituer au fossile et/ou proposer de nouvelles fonctionnalités techniques.



Les dossiers reçus et la composition du jury

- 10 dossiers éligibles, pour 12 déposés en Grand Est
(55 dossiers déposés au niveau national dont 48 éligibles)
→ Grand Est = 1ère région de France (en nombre de dossiers)
- Composition du jury régional (réuni le 06/12/2018) :
 - Pôle IAR, CRAGE, filière bois, filière agroalimentaire, Crédit Agricole
 - Conseil régional, DREAL, DIRECCTE, DRAAF



Une grande diversité de projets

MALTEUROP

Européenne de Biomasse

BASF

METABOLIC EXPLORER

BIOLIE

AGROMI

EGGER

SARL Eurek'Alias

SARL H-ENERGIE

Biochimie

bioénergie

biomatériaux

Le TOIT VOSGIEN



Le lauréat régional : la SARL EUREK'ALIAS

(52 -Colombey-les-Choiseul)

- **Projet** : production de bio-GNV sur un territoire rural isolé
- **Action** : mise en place d'une micro-station d'épuration de biogaz à partir de l'unité de méthanisation du GAEC des Grivées
- **Caractéristiques / atouts du projet** :
 - reproductible sur différents territoires et sur différentes typologies d'installation de méthanisation ;
 - Conforte l'exploitation sur les plans économique, environnemental, et social ;
 - Répond en partie à la problématique de la mobilité dans les territoires ruraux
 - Atout sérieux pour la transition écologique et le maintien du tissu rural



Qui sera le gagnant au niveau national ?

- Jury national se réunit le 25 janvier 2019
- Au SIA 2019 :
 - Remise du trophée par le ministre de l'agriculture, en présence des candidats régionaux
 - Un chèque de 20 000 € (du crédit agricole) pour le lauréat national



Pour plus d'informations,

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Les-trophees-de-la-bioeconomie,1577>

Vous pourrez retrouver prochainement sur le site internet de la DRAAF un article dédié aux trophées de la bioéconomie.

